

Nombre de Membres en exercice : 14
Nombre de Membres présents : 12
Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 05 octobre 2023
Convocation affichée le : 05 octobre 2023
Procès-verbal affiché le : 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 12 octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaients présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN — Frédéric CHEVILLON - Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Virginie ROBIOU _ Séverine LEBRUN — Marie-Hélène BRANDILLY - Véronique PICHERIT

Absents excusés : Jean-Pierre BATAIS donne pouvoir à Loïc COMMEUREUC

Absents : Franck SAMSON

Nadine CORBEL a été désignée secrétaire de séance.

Délibération
2023/67

DECISION MOFICATIVE 2 AU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

Afin de pouvoir faire face aux dépenses pour l'aménagement du bourg entrée sud, suite aux résultats de l'appel d'offres et un complément pour les dotations aux amortissements, le Maire propose le flux budgétaire suivant :

INVESTISSEMENT	DEPENSES	
	Diminution de crédits	Hausse de crédits
2135 opération 22 église	41 750 euros	
020 dépenses imprévues	16 650 euros	
2315 opération 76		57 850 euros
6811 dotations aux amortissements		550 euros

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 12 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention

Le Conseil Municipal décide, à la majorité,

- De valider la décision modificative du budget de la Commune
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision

SIGNATURES

Le Maire,

Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

Nadine CORBEL